

Conditions Générales du Camping Le GIBANEL

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN EMPLACEMENT

La réservation n'est effective qu'après versement :

- d'un acompte de **40 € par semaine** de séjour (qui sera déduit du montant de votre facture)
- de **10 euros** de frais de dossier.

Le solde du séjour est à régler le jour de l'arrivée.

-Dans le cas d'une occupation du même emplacement par plusieurs familles successives, chaque famille devra acquitter le montant de la réservation et constituer son propre dossier. (La demande de réservation n'est valable que pour une seule famille).

- Toute sous-location de l'emplacement est interdite.
- La réservation ne sera valable que pour le jour mentionné.

En cas d'arrivée tardive (après 18H), nous vous prions de nous en informer au préalable par téléphone.

- En cas de retard, sauf avis de votre part, l'emplacement sera attribué dès le lendemain 14H et les sommes versées ainsi que les frais seront perdus.

Aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée tardive.

En cas d'annulation de séjour, l'acompte et les frais versés ne seront pas remboursés.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION D'UN MOBILE-HOME/APPARTEMENT

La réservation n'est effective qu'après versement :

- d'un acompte correspondant à 33% du montant de la location (qui sera déduit du montant de votre facture)
- de **10 euros** de frais de dossier.

Le solde du séjour est à régler le jour de l'arrivée.

Deux dépôts de garantie seront exigés à l'arrivée, un de 200 € pour la location et un de 60 € pour le ménage. Ils seront restitués au départ, sous déduction des détériorations et/ou manquants constatés et vérification du nettoyage.

-Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté, dans le cas contraire, **le dépôt de garantie de 60€ sera conservé.**

-La location de Mobil-home/Appartement se fait par période hebdomadaire, **du samedi à partir de 16 heures au samedi suivant à 10 heures au plus tard.** (En cas d'arrivée après 19 heures, prière d'en informer le camping).

- Tout locataire, à son arrivée, doit se présenter au bureau d'accueil, muni de sa confirmation de réservation. Les clefs lui seront alors remises.

-Chaque location contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie (à l'exception des draps et du linge).

- Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire chiffré. Le locataire est tenu de contrôler à son arrivée et de signaler, le jour même, toutes anomalies.

- Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

- Un seul véhicule par emplacement est prévu dans le forfait. Les véhicules supplémentaires devront s'acquitter d'un droit d'entrée au bureau d'accueil.

En cas d'annulation de séjour, l'acompte et les frais versés ne seront pas remboursés.